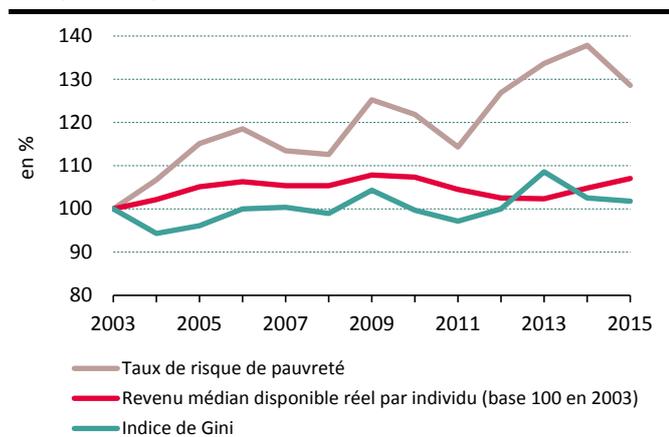


Croissance : pro pauvres ou pro riches ?

Au Luxembourg, après la Grande Récession de 2008, la croissance économique a progressivement accéléré. Est-ce que les fruits de la croissance se sont propagés, sous forme de revenus, jusqu'aux ménages résidents ? En comparant les plus riches et les moins favorisés on pourra conclure vers quelles catégories les fruits de la croissance économique ont percolé, en d'autres termes, si la croissance a été « pro pauvres » ou « pro riches ». Cette analyse permet de jeter un nouvel éclairage sur la relation complexe entre l'évolution du revenu disponible réel des ménages [« niveau de vie »], l'inégalité et le risque de pauvreté.

Un rapide aperçu de l'évolution des indicateurs de niveau de vie des ménages, d'inégalité et de risque de pauvreté entre 2003-2015 dégage une évolution contrastée. Le niveau de vie médian, a reculé suite à la crise, se redressant à partir de 2013 [graphique 1]. Parallèlement, le taux de risque pauvreté suit une tendance à la hausse alors que l'inégalité de revenu, bien que fluctuante, reste quasiment stable¹.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN DISPONIBLE RÉEL PAR INDIVIDU, DU TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ ET DE L'INDICE DE GINI, 2003-2015 (BASE 100)

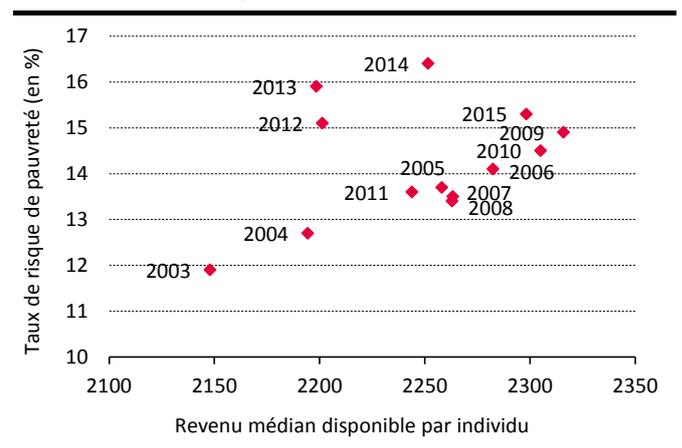


Source : STATEC ; Note de lecture : le taux de risque de pauvreté a augmenté de 38 points de pourcentages entre 2003 et 2014

Le graphique 2 suggère également l'existence d'une corrélation positive entre l'évolution du revenu disponible médian et l'évolution du taux de risque de pauvreté. Ce résultat, a priori contre-intuitif laisse penser qu'une analyse sommaire

d'indicateurs globaux n'est pas appropriée. Par ailleurs, il existe aussi une corrélation positive entre le taux de risque de pauvreté et l'indice d'inégalité de revenu [Gini]. L'inégalité des revenus est donc le phénomène clé sur lequel il faut se concentrer.

GRAPHIQUE 2 : CORRÉLATION ENTRE REVENU MÉDIAN DISPONIBLE PAR INDIVIDU ET TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ, 2003-2015



Source : STATEC

Entre 2003 et 2008 quel que soit le décile², on constate une hausse du revenu disponible réel par équivalent adulte [graphique 3]. Il existe toutefois une progression annuelle moyenne plus importante des déciles des individus plus favorisés (déciles 7 à 9) et une croissance plus faible pour les déciles des moins favorisés. Le pouvoir d'achat des résidents a donc augmenté entre 2003-2008 avec un accroissement plus important pour les plus aisés.

¹ Cf

http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/index.php?q=coh%C3%A9sion+sociale&hf=30&last_query=

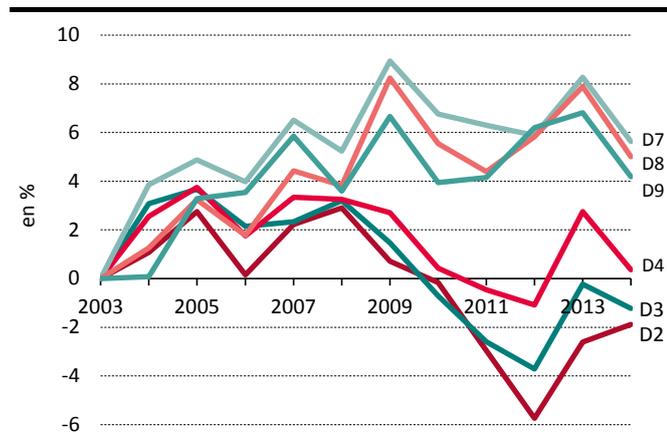
² Quand on découpe une population en parts égales de 10%, on obtient des « déciles ». Un décile est ici la valeur qui sépare deux tranches de revenu.

La Grande Récession : une coupure

Avec la crise financière en Europe, à partir de 2008, les déciles ne suivent plus la même trajectoire. On note une tendance baissière très nette des déciles des plus pauvres. À l’opposé, les déciles des plus favorisés ont crû d’abord fortement en début de crise, pour après connaître une variation plus faible proche de celle d’avant la crise. L’écart de croissance entre les revenus des plus riches et des plus pauvres est de plus en plus important durant cette période. Les ménages les plus défavorisés ont perdu du pouvoir d’achat durant la crise par rapport à l’année de référence qui est 2003. C’est le contraire dans les ménages aisés qui ont connu une hausse, parfois modérée, mais continue de leur pouvoir d’achat.

La reprise économique qui s’est amorcée en 2012 a été marquée par une variation à la hausse de tous les déciles dès 2013. Toutefois, si on note une hausse du revenu des plus pauvres par rapport à la crise économique, leur pouvoir d’achat reste toujours en deçà de celui de 2003. Sur la période 2003-2015, les plus défavorisés ont vu leur pouvoir d’achat baisser légèrement, à l’inverse des plus favorisés. Néanmoins, la situation semble plus mitigée, car les écarts semblent se resserrer et on ne note pas au Luxembourg un accroissement continu des écarts dans la variation des revenus entre les riches et les pauvres au contraire de l’ensemble des pays de l’OCDE.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES DÉCILES DU REVENU DISPONIBLE RÉEL PAR ÉQUIVALENT ADULTE (EUROS CONSTANTS - 2003)



Source : PSELL/EU-SILC 2003-2015 ; Note de lecture : En 2015, le niveau de vie des individus du décile 7 a augmenté de 6 points de pourcentage par rapport à 2003 alors que celui des individus du décile 2 a baissé de 2 points

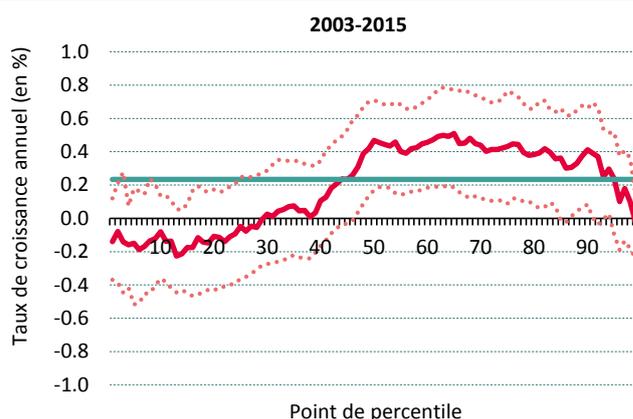
Même si ces résultats fournissent un aperçu des variations des déciles de niveau de vie, ils ne montrent pas comment un décile varie d’une année sur l’autre. Il est possible qu’une croissance des déciles des plus défavorisés n’indique pas un gain si ces personnes restent toujours dans les mêmes déciles. Pour tenir

compte de ce double phénomène nous adoptons un taux de variation « ajusté » du revenu par percentiles, basée sur la méthode IRC « courbe d’incidence de la croissance »³ développée par la Banque Mondiale. Les résultats ci-dessus montrent également qu’il est important d’examiner les différentes périodes, surtout avant et après la Grande Récession.

Une croissance inclusive, par épisodes

2003-2015 : accroissement généralisé des inégalités

GRAPHIQUE 4 : ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS



Source : PSELL/EU-SILC 2003-2015 ; Trait rouge : la variation du revenu ajusté (courbe d’incidence) ; En pointillés : les intervalles de confiance à 95% ; En trait plein vert : le taux de croissance du revenu moyen ; Note de lecture : le taux de croissance du percentile 30 est de 0.025% contre 0.46% pour le percentile 50

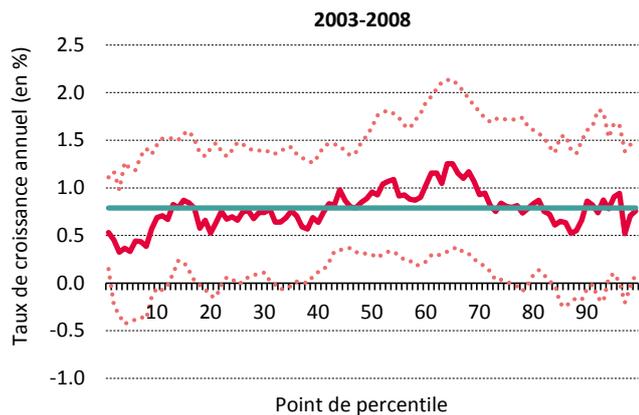
Le taux de variation du revenu ajusté des ménages pauvres (30 ou 40 premiers percentiles), étant inférieur à celui du revenu moyen, on peut qualifier la croissance de pro-riches sur l’ensemble de la période étudiée de 2003-2015 et que les inégalités ont ainsi augmenté (graphique 4). Mais l’accroissement général des inégalités cache des épisodes contrastés.

2003-2008 : accroissement modéré des inégalités

La sous-période 2003-2008 (graphique 5) est caractérisée par une croissance pro-pauvres absolue car toutes les valeurs de la courbe sont positives. La courbe est quasi-constante sauf pour deux groupes : parmi les 15% les plus pauvres et entre les 60-70^{èmes} percentiles. Pour les premiers, cela signifie que les plus pauvres de la distribution ont connu une plus faible croissance du revenu. Les individus entre les 60-70^{èmes} percentiles par contre ont connu une croissance de revenu plus importante que le reste de la distribution. Le revenu des pauvres a augmenté un peu moins vite que celui des moins pauvres ce qui se traduit par un léger accroissement des inégalités.

³ Traduit de l’anglais «growth incidence curve [GIC] »

GRAPHIQUE 5 : LÉGER ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS



Source : PSELL/EU-SILC 2003-2008; Trait rouge : la variation du revenu ajusté (courbe d'incidence); En pointillés : les intervalles de confiance à 95%; En trait plein vert : le taux de croissance du revenu moyen; Note de lecture : le taux de croissance du percentile 10 est de 0.68% contre 1.25% pour le percentile 65

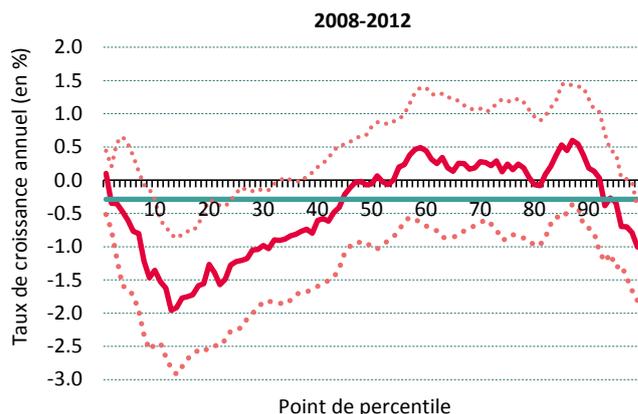
2008-2012 : Baisse importante du revenu des plus défavorisés

La situation au plus fort de la crise bancaire en Europe donne en revanche une image différente (graphique 6). D'abord le taux de croissance annuel du revenu moyen est négatif (-0.29%). Ensuite la pente de la courbe est ascendante dans les 30 premiers percentiles suggérant un accroissement des inégalités (graphique 5). En découplant la distribution en deux parts égales, on note que dans les 50 premiers percentiles, la courbe est en forme de U avec des valeurs négatives et un creux situé autour du 15^{ème} percentile. En revanche la partie supérieure de la distribution présente des taux positifs et la fonction de la courbe est plutôt ascendante avec un pic entre les 80-90^{èmes} percentiles. L'analyse des taux de croissance montre que le taux de croissance du revenu moyen est supérieur au taux de croissance pro-pauvres [-1.21%] indiquant ainsi une augmentation des inégalités. Les résidents ont vu durant cette sous période leur revenu réel baisser et cette baisse est supportée par les plus pauvres.

2012-2015 : redressement des revenus des ménages les plus pauvres

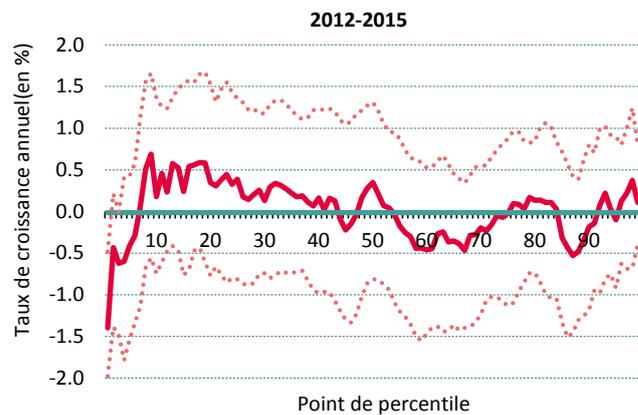
Durant cette période, la courbe d'incidence présente une tendance descendante indiquant une croissance pro-pauvres relative (graphique 7). Le taux de croissance du revenu moyen est plus faible que le taux de croissance pro-pauvres, supposant que les ménages pauvres font bien mieux que le reste de la population. On peut aussi supposer que durant cette période récente il y a une réduction des inégalités.

GRAPHIQUE 6 : DÉCROCHAGE DES PLUS PAUVRES DURANT LA GRANDE RÉCESSION



Source : PSELL/EU-SILC 2008-2012; Traits rouges : la variation du revenu ajusté (courbe d'incidence); En pointillés : les intervalles de confiance à 95%; En trait plein vert : le taux de croissance du revenu moyen; Note de lecture : le taux de croissance le plus bas est celui du percentile 13 [-1.95%] et le plus élevé est de 0.6% pour le percentile 87

GRAPHIQUE 7 : CROISSANCE PRO-PAUVRES



Source : PSELL/EU-SILC 2012-2015; Traits rouges : la variation du revenu ajusté (courbe d'incidence); En pointillés : les intervalles de confiance à 95%; En trait plein vert : le taux de croissance du revenu moyen; Note de lecture : le pic de croissance est situé au percentile 9 avec un taux de croissance de 0.69% et celui du percentile 87 est -0.53% soit le taux le plus bas

Conclusion

La croissance économique est-elle pro-pauvres ou pro-riches ? Sur les treize années passées en revue dans cette étude, les fruits que la croissance économique a déversés sur les ménages, a globalement favorisé les plus aisés. La croissance était donc pro-riche !

L'analyse montre aussi que l'inégalité ne peut être résumée adéquatement par les indices usuels d'inégalité ou de risque de pauvreté, car ces derniers sont trop globaux.

Il est préférable d'étudier le détail de la variation des revenus ajustés, tout au long de l'échelle des revenus, année par année. Ensuite, il est crucial de distinguer des sous-périodes en raison du choc de la « Grande Récession ». L'épisode de reprise conjoncturelle, après 2013, semble indiquer une évolution des revenus plus clémente aux moins favorisés. On ne pourra juger de la nature de la croissance actuelle qu'avec le recul, lorsque nous disposerons d'enquêtes plus récentes. Enfin, les prochaines études devront également creuser la composition socio-économique des groupes, la nature des revenus concernés et les déterminants des évolutions constatées.


Serge Allegrezza
Fofo Senyo Ametepe

STATEC
info@statec.etat.lu
[+352] 247-84219
www.statistiques.lu
ISSN 2304-7135